



**Semences
d'avenir**

Rapport annuel 2018

*Notre communauté de vie et de travail
se destine à l'accueil et au soin d'adolescents
et de jeunes adultes en difficulté,
souffrant de toxico-dépendance, de problèmes psychiques
ou en situation de désinsertion socioprofessionnelle.*

Notre devise:

***Eveiller et promouvoir en l'être humain
les forces individuelles qui le rendent apte
à prendre en main ses propres difficultés
et à donner forme à son avenir.***



Sommaire

Semences d'avenir

	<i>Pages</i>
<i>Mot du président</i>	6
<i>Comme le soleil</i>	8-9
<i>Rapport de la direction</i>	10-11
<i>Semer une graine pour l'avenir</i>	13
<i>Découverte de l'humour</i>	14-15
<i>Johanna Siegenthaler</i>	16
<i>Cercle des Amis de La Clairière</i>	17
<i>Merci</i>	18
<i>Conseil de Fondation et collaborateurs</i>	19
<i>Bilan et compte de résultat de l'exercice</i>	20-21
<i>Annexe aux comptes</i>	22
<i>Informations concernant le bilan</i>	23-24
<i>Rapport de l'organe de révision</i>	25

Mot du président

Comme chaque année, le titre choisi interpelle.

Chaque mot a une signification en soi et il est facile d'imaginer l'interaction entre ces mots et nos activités.

Commençons par l'avenir. Celui-ci est incertain pour notre institution et non pour les jeunes que nous accueillons. Notre méthodologie doit s'adapter à une certaine idée de la thérapie. Nous devons être plus "dans le moule", choyer la personne, son individualité, et moins le groupe.

Si notre ferme nous permet de posséder un outil thérapeutique fantastique, le temps consacré, la manière d'approcher doivent toujours être réinventés. Nous sommes là pour aller de l'avant, ce que les équipes font avec force et rigueur.

Notre adaptation est donc constante, notre volonté de trouver de bons consensus présente.

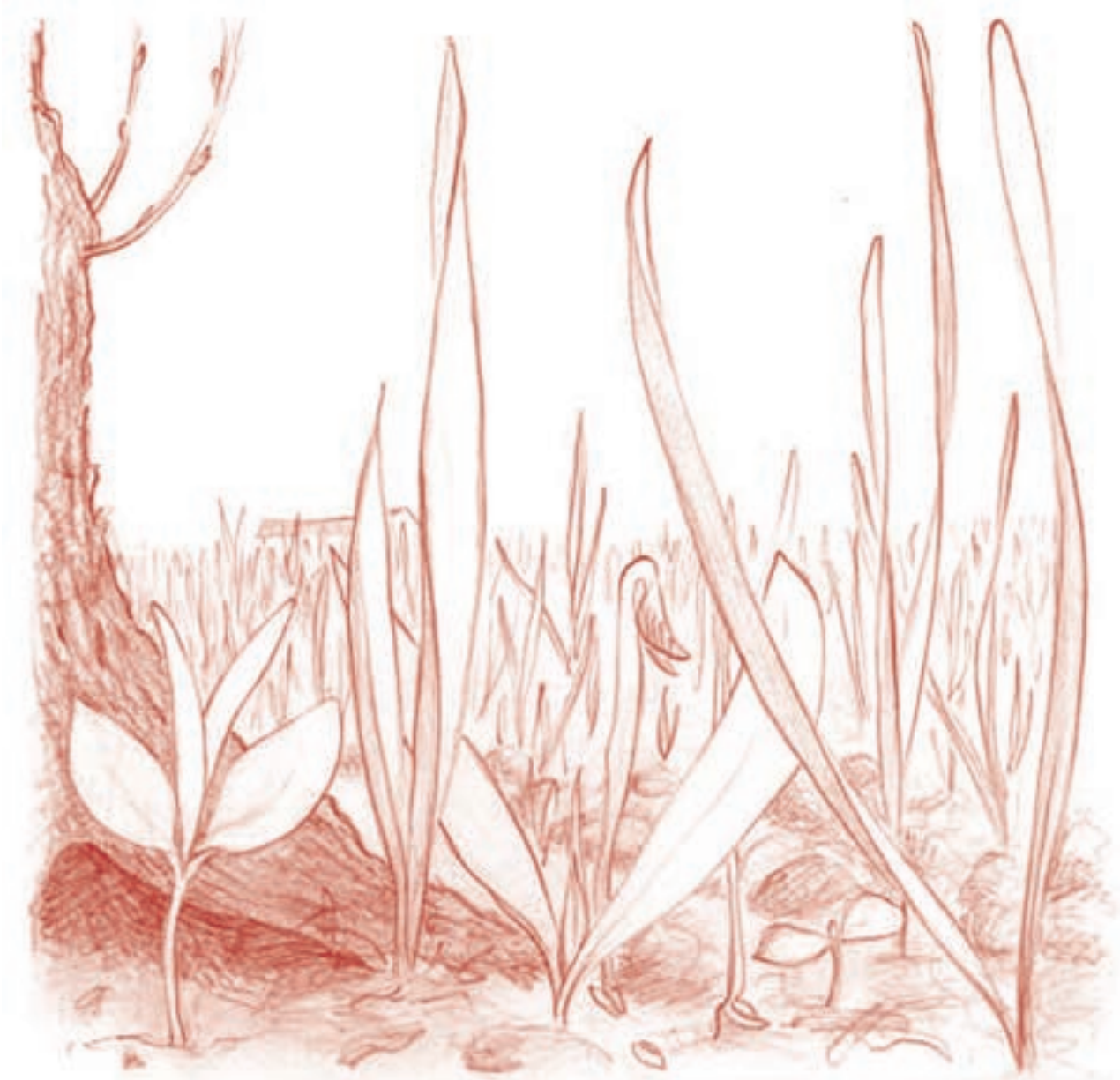
Parlons des semences, ces jeunes qui ont déjà commencé à pousser de manière désordonnée, à qui nous devons permettre de se développer de manière harmonieuse, ou parlons des semences que nous mettons en terre, que nous voyons naître et suivre le cycle de la vie.

C'est le côté passion de la Fondation, le nouveau toujours en tête et la volonté de faire vivre notre institution.

Donc semences et avenir sont presque un pléonasme, une logique et une vie pour nous tous !

Vive les jeunes, vive les collaborateurs, vive La Clairière.

*François Cardinaux
Président du Conseil de la Fondation*



Comme le soleil

Interview d'une ancienne jeune

MK : *Maintenant que tu es prête à quitter La Clairière, quelles sont les semences d'avenir que tu amènes avec toi ?*

JB : La première graine s'appelle : OSER. Dans le cadre de La Clairière à Chamby, j'ai commencé à oser faire des expériences. Faire quelque chose de nouveau, de différent de ce que j'avais fait auparavant ; différent de mes habitudes que je ne pouvais pas changer à la maison, même si je savais qu'elles ne me faisaient pas du bien.

MK : *Qu'est-ce qui t'a permis d'aller au-delà de tes habitudes ?*

JB : A La Clairière tout passe différemment : le rythme des jours, le temps. On a beaucoup de temps. On est forcé de trouver quelque chose pour ne pas s'ennuyer pendant ce temps qui est à nous. Ainsi j'ai recommencé à jouer de la harpe. Mes parents m'ont forcé de l'amener à La Clairière. Cela faisait longtemps que je ne jouais plus. J'étais persuadée que je n'y toucherais pas. Mais comme on ne pouvait pas écouter la musique durant les premiers mois, j'ai décidé d'en faire par moi-même. J'ai découvert combien j'aimais jouer de cet instrument.

MK : *Tu gardes cette redécouverte dans ta vie actuelle ?*

JB : Oui, c'est devenu une semence qui se développe comme une plante dans ma vie de tous les jours. Je fais un apprentissage dans un EMS. Quand je suis stressée pour les tests la harpe m'aide à me calmer et à me centrer. J'ai observé que jouer de la harpe pendant 30 minutes m'aide à faire circuler dans mon corps ce que j'ai appris juste avant par la tête.

MK : *Elle t'aide donc à intégrer ce que tu étudies. Tu joues aussi pour d'autres personnes ?*

JB : Oui, je joue pour les résidents de l'EMS. Ce sont des patients en psychiatrie gériatrique qui sont souvent très agités. Je suis étonnée : Quand je joue de la harpe ils peuvent écouter tranquillement pendant une heure. Je me dis que cet instrument m'a aidé quand j'étais en souffrance, peut-être que cette musique leur fait aussi du bien. C'est comme ressemer les semences de ma fleur pour d'autres maintenant.

MK : *C'est une jolie image comment cette graine que tu as découverte pour toi-même tout au début devient maintenant un cadeau pour les autres.*

JB : J'ai encore une graine qui concerne même plus fortement mon lien aux autres. La relation avec mes parents était difficile. Je ne communiquais pas ; ils ne pouvaient pas m'aider quand je me faisais mal. Le seul échange était des disputes. Arrivée à La Clairière, j'ai constaté qu'ils me manquaient quand même. Je commençais à leur écrire des lettres. Parfois 3 fois par semaine je leur racontais ce que je faisais. Ma mère me répondait sans juger, sans interpréter.

MK : *Votre communication est donc sortie des conflits à travers cette prise de distance et au fil des lettres.*

JB : Oui, et ces lettres m'ont appris à m'exprimer de façon précise pour me faire comprendre. J'ai aussi commencé à lire exactement ce que mes parents m'écrivaient. Je voulais vraiment saisir ce qu'ils m'écrivaient. Plus tard, quand je pouvais retourner chez eux durant les week-ends, cette



envie de les écouter m'est restée. Et aussi l'envie de m'expliquer pour qu'ils puissent s'imaginer au mieux ce que je vis. Nous avons une communication ouverte maintenant et je peux comprendre leur sentiment d'impuissance face à moi avant.

MK : *Je pense que ces graines-là, comme tu les décris, pourront aussi germer un peu dans ceux qui lisent ces lignes. Est-ce que tu voudrais partager encore une autre chose ?*

JB : Parfois j'aimerais être comme le soleil qui se réveille chaque matin, non pas parce qu'on lui

demande, et pas non plus pour qu'on l'aime, mais parce que cela correspond à son être profond de rayonner. Le soleil voit de belles choses sur notre terre mais aussi des choses terribles. Il se lève quand même et répand sa lumière sans se demander pour qui. J'aimerais aussi agir de cette façon. Faire les choses comme elles viennent de mon intérieur, sans m'occuper trop pour qui et pourquoi. Parfois on apporte beaucoup aux autres sans qu'on le sache.

J.B.

Propos recueillis par Maria Kendler

Rapport de la direction

Une année 2018 tournée vers l'avenir

Plus que jamais nous sommes aujourd'hui appelés à nous engager dans la voie du changement.

Si nous ne voulons pas le subir et en devenir victime, nous devons nous-mêmes chercher à l'initier. Or, cela signifie abandonner la forme ou la structure, les façons de faire et de vivre connues, pour en créer d'autres, sans forcément savoir à quoi elles ressembleront. Il ne s'agit pas seulement d'adaptation ou de restructuration, mais d'un chemin de transformation impliquant un changement de cap.

Les formes ou les structures anciennes ne portent plus, ne sont pas durables, sauf si elles sont en lien réel avec les forces qui étaient à leur origine, ou si elles sont ramenées dans une connexion intérieure par un processus créatif de transformation.

Un exemple flagrant de réussite de renouvellement organisationnel est le modèle des soins à domicile «Buurtzorg» au Pays Bas, décrit par Frédéric Laloux. L'idée du créateur de cette institution était que des petites équipes indépendantes d'environ 5 à 12 soignants au maximum, s'organisent de manière autonome pour dispenser les soins (=zorg) dans leur propre quartier (= buurt), et qu'ils dépendent de leur hiérarchie uniquement pour les services administratifs. L'organisation Buurtzorg a eu un rayonnement international, parce qu'elle reconnaît et rétablit pleinement l'autonomie du travailleur qualifié, et minimise la bureaucratie du système. Elle réalise un tournant dans la vie de l'employé, du fonctionnaire, qui peut renouer avec la puissance intérieure de la fierté, et la responsabilité professionnelle, retrouvant ainsi la motivation au travail.

Malheureusement, cette mutation reste difficile à réaliser, car nous sommes tous toujours amenés à poursuivre des objectifs spécifiques pour optimiser un champ d'action particulier (certification, gestion des risques, contrôle de sécurité, transparence, procédures, maîtrise des finances,

traçabilité, etc.) à tel point que l'ensemble peut finir par perdre de sa qualité globale.

Comme d'autres institutions, la Fondation La Clairière se trouve confrontée au défi d'allier la meilleure clarté organisationnelle, respectueuse des exigences diverses, à la plus grande simplicité possible des procédures, permettant de nous consacrer à l'essentiel. Le changement de générations chez les collaborateurs et l'évolution du contexte contribuent à remettre en question le fonctionnement institutionnel.

Le même besoin de transformation s'exprime aussi au niveau de la relation d'aide. Les formes d'accompagnement ont été développées au fil des années. Parce qu'on ne peut pas simplement consommer ses richesses accumulées, nous devons, tel un peintre en cours d'élaboration de son œuvre, continuellement renouveler notre regard et recommencer à agir à partir de notre inspiration.

La Doctoresse néerlandaise Machteld Huber a décrit ce besoin d'évolution dans le domaine de la santé, en élaborant le concept de la santé positive (www.ipositivehealth.com), bien différent de celui de l'OMC. Cette approche ne comprend pas la santé comme un état de bien-être, mais comme « la capacité à s'adapter et à se gérer soi-même, face aux défis sociaux, physiques et émotionnels ».

Selon ce concept, au lieu de travailler d'une manière structurée en fonction des problèmes, on agit en soutenant les forces du sujet en tenant compte de ses fragilités, de son contexte de maladie.

Appliqué au domaine de l'accompagnement socio-éducatif, au-delà d'un professionnalisme d'accompagnement qui reste indispensable, il s'agit dès lors de cultiver l'attention portée à la personne. Il y a un passage de l'action orienté vers la tâche, à celle orientée vers la personne, s'appuyant sur la dimension relationnelle, l'émergence d'un lien. Il se pose la question du sens existentiel réel

que mon action a pour l'autre personne. Dans ce sens le bien et l'important ne sont pas prédéterminés par le professionnel, ils ne peuvent être trouvés que dans la situation, dans un processus de dialogue entre le bénéficiaire et l'accompagnant.

Ce dialogue exige de l'accompagnateur un travail sur soi, une transformation, visant l'acquisition de compétences personnelles élevées. Parmi les qualités nécessaires, les collaborateurs et collaboratrices de La Clairière évoquent l'humour qui illumine l'espace intérieur, l'ancrage corporel qui fournit une consolidation intérieure, l'approfondissement émotionnel, qui permet d'être touché en profondeur tout en restant libre. Nous parlons de l'effort « vertu-éthique » qui tient compte des priorités multiples, de la personne, mais aussi du groupe dans lequel elle évolue, du futur possible, du contexte relationnel, sociétal, scientifique, réglementaire, qui nous demande de chercher toujours le « juste milieu ». L'ouverture et la spiritualité qui placent la vie dans un cadre plus large, le besoin de s'arrêter et de cultiver le silence qui permet d'expérimenter l'espace intérieur nous semblent essentiels.

La recherche d'un silence intérieur et l'espace qu'il ouvre, est certainement une condition pour aller un pas plus loin dans la pertinence de l'action d'accompagnement. Ce d'autant plus que nous vivons dans un monde d'accélération. On subit de plus en plus la pression du temps, de la performance, de la disponibilité et de la rareté financière, allant de pair avec une augmentation des contraintes à laquelle la Fondation La Clairière n'échappe pas.

Enfin l'action institutionnelle fait sens à travers la transformation que peuvent réaliser les bénéficiaires. Nous constatons qu'en 2018 La Clairière a continué à être sollicitée, souvent bien au-delà de sa capacité d'accueil, d'une part pour la spécificité de son action pluridiscipli-

naire, à laquelle contribuent éducateurs/trices, maîtres-socio-professionnels, art-thérapeutes, infirmière et médecin, et d'autre part pour son accompagnement à l'insertion par étapes successives. Notre offre a pu être complétée l'année passée par un accompagnement ambulatoire « post sortie ». Nous espérons que celle-ci contribuera à la réussite du parcours des bénéficiaires.

Comme le montrent les témoignages des jeunes, auxquels notre rapport annuel offre la parole depuis de nombreuses années, le parcours est toujours individuel. La réussite dépend de la possibilité du jeune à trouver dans la rencontre avec lui-même, avec le collectif et avec les activités proposées, les leviers pour se stabiliser, s'accepter, pour vivre avec ses fragilités, aller vers un mieux-être, découvrir ses compétences, pour changer et aller de l'avant, bref pour digérer son passé, transformer son présent et croire en son avenir.

Ainsi la vision que nous avons du monde, de notre mission et de nous-mêmes peut se métamorphoser sur tous les plans en un questionnement à propos de la transformation : où est-ce que je rencontre la forme ancienne qui s'épuise ? où est-ce que je rencontre l'authenticité, qui est semence d'avenir ? où suis-je piégé par le passé ? où suis-je mobile et prêt à contribuer au futur possible ?

Le défi consiste à détecter la bonne direction et à faire un pas de plus vers l'avenir.

Andreas Niedermann
Directeur



Semer une graine pour l'avenir

Le geste de semer est un geste lent, précis, constant, régulier, d'ouverture au monde. Le rythme du geste appartient au semeur. C'est un mouvement d'espoir, espoir que la graine germe, espoir de récolte, espoir de vie. La graine est toujours minuscule, le résultat est parfois surprenant. Chez certains, la graine germe rapidement, chez d'autres, cela demande du temps, de la patience, mais pour tous, il faut de la confiance, de la détermination, de la foi, en soi et en la vie.

Lorsque ce thème est abordé avec les jeunes de l'insertion socio-professionnelle à Fenil, les discussions vont bon train, et les avis divergent. Pour certains, le fait de venir à La Clairière représente le geste de semer une graine, et le parcours à Chamby et à Fenil représente l'entretien de cette graine semée. Pour d'autres, au contraire, la graine est semée bien avant l'arrivée à La Clairière, mais c'est ici qu'ils peuvent l'entretenir et la faire germer. Pour d'autres encore, la graine est à l'intérieur de chaque individu, mais ceux-ci ont besoin d'aide pour la semer. Semer une graine c'est prendre un risque. Le risque que ce qui poussera ne corresponde pas aux attentes, le risque de se tromper, de semer une graine dans un milieu trop aride, d'oublier d'arroser. Prendre le risque de semer quelque chose qui prendra vie et dont nous allons devoir nous occuper et prendre soin.

Dans le parcours de La Clairière, la transition entre Chamby et Fenil est également thématifiée par les jeunes. En effet, certains expriment le fait que pour eux Fenil correspond à l'éclosion d'une fleur dont la graine est semée à Chamby. L'arrivée à Fenil

représente l'ouverture vers le monde extérieur et c'est dans ce sens que ce moment illustre l'entretien de ce qui a germé. La rencontre de ce germe, devenu fleur, avec le monde extérieur est souvent vécue comme un moment fort, confrontant, valorisant, désespérant, réjouissant... les adjectifs sont multiples, autant qu'il y a de graines, autant il y a d'individus pour parler de ces moments importants. Le travail principal du jeune lors de son passage à Fenil entre en résonance avec la thématique qui nous intéresse ici. En effet, à Fenil, le jeune, accompagné souvent d'abord de près puis de plus loin, élabore son projet professionnel, personnel, son projet de vie, il sème des graines d'avenir. L'idéal est donc qu'il récolte ce qu'il a semé, ce qu'il a voulu, ce qu'il a choisi.

Les jeunes et les collaborateurs s'accordent sur le fait que le contexte de La Clairière offre la terre pour semer les graines de son avenir, mais qu'il appartient à chacun en tant qu'individu d'arroser, de soigner et de faire germer ce qu'il veut voir pour sa vie. De même que la graine a besoin d'eau, de terre, de lumière pour grandir, l'individu a besoin de confiance, de courage, d'expériences, du lien avec les autres pour se développer. Les jeunes reçoivent des graines et c'est alors à eux de choisir ce qu'ils veulent en faire. La Clairière leur apporte des outils pour s'occuper de ces graines, pour soigner d'abord leur présent, puis leur avenir. La Clairière devient alors un soutien, une échelle, un contexte, une terre, qui permettra la récolte.

Élaboration commune des jeunes de l'insertion socio-professionnelle. Rédigé par Françoise Boudot

Découverte de l'humour

Interview d'un ancien jeune

MK: *A quel moment de ton séjour à La Clairière as-tu commencé de penser à l'avenir ?*

CC : J'étais très jeune quand je suis arrivé à Chamby. Je pensais beaucoup à l'avenir, mais c'étaient des rêves. Mon imaginaire était très actif, mais nébuleux, et loin de la réalité.

MK: *Il fallait donc d'abord arriver au présent de La Clairière?*

CC : Oui, et pour y arriver, il me fallait apprendre comment m'intégrer dans un groupe. Au début j'étais détesté. Mon comportement a provoqué des réactions fortes contre moi. Je ne savais pas comment me faire accepter.

MK: *Qu'est-ce qui t'a aidé pour découvrir une nouvelle approche des autres ?*

CC : La Clairière est un endroit assez loin de tout. Je ne pouvais pas fuir. Mon référent m'a aidé à faire l'expérience de communiquer avec lui. Il m'a surtout fait découvrir l'humour. C'était la grande clé pour moi pour entrer et pour maintenir le contact avec les autres.

MK: *Tu amènes l'humour comme une semence pour ton avenir ?*

CC : Maintenant c'est ce qui me définit. Je fais souvent rire. Et j'ai découvert qu'il y a différentes sortes d'humour. Il faut aussi savoir les doser et trouver ce qui est adapté. Avant je ne connaissais que la provocation et la défense envers les autres. Maintenant je sais aussi rire de moi-même et cela ouvre les portes aux autres.

MK: *A Fenil, la vie de groupe est différente. On doit aussi faire le pas vers l'extérieur de La Clairière. Comment as-tu vécu cette étape ?*

CC : Même à Fenil je ne pouvais éviter de me confronter à la vie de groupe. J'avais l'impression de vouloir apprendre à cerner les gens : ceux que je trouvais sympathiques et aussi ceux qui étaient moins faciles à supporter. Qu'est-ce qu'on peut leur dire ou pas ? Comment se comporter

avec qui ? Pourquoi je me sens attiré par cette personne? Il y a différentes raisons pour lesquelles on aimerait être proche de quelqu'un, et différentes façons de l'exprimer.

MK: *Qu'est-ce qui t'a tant motivé à expérimenter toutes ces nuances relationnelles ?*

CC : Se faire rejeter est très douloureux. Pour cela je voulais trouver un contact plus harmonieux avec les autres. A travers toutes ces tentatives de m'intégrer, j'ai découvert le plaisir d'être avec les autres.

MK: *Tu amènes les « graines » de ces découvertes dans ta vie actuelle ?*

CC : J'ai choisi le domaine professionnel de la vente, pour le contact social. J'ai découvert mon vrai besoin de parler avec des gens dans ma vie quotidienne, mais je n'ai pas besoin de sortir tous les week-ends, par exemple.

MK: *Ainsi, tu t'es découvert toi-même, et tes besoins, aussi. Quand est-ce que tu as commencé à penser à ton avenir plus concrètement ?*

CC : Durant ma période à l'appartement. Pendant mes premières expériences de stage et de formation, je ne pouvais pas encore y croire. Seulement après un certain temps, j'ai pu petit à petit m'imaginer que le métier de la vente pourrait devenir une réelle profession pour moi. Je peux encore en faire beaucoup de choses, mais cette fois il y a une base réelle pour mes projections vers l'avenir. Au fond, c'est dur de savoir où aller dans sa vie.

MK: *As-tu encore d'autres intérêts?*

CC : Oui, quelque chose de créatif. L'imagination et la créativité doivent aussi trouver leur place dans ma vie future. Mais elles ne doivent pas brouiller mes idées, mes semences d'avenir professionnel que je tente de cultiver maintenant.

C.C.

Propos recueillis par Maria Kendler



Merci Johanna Siegenthaler

(Le 31 août 2018 Johanna Siegenthaler a pris sa retraite)

Accueillir l'autre

...quel qu'il soit, chez soi, avec bienveillance, calme, harmonie, constance et endurance, capacité de faire ce qu'il y a à faire en toute circonstance.

Co-créatrice de La Clairière, s'adaptant à tant de changements durant 35 ans, vaillante et discrète capitaine, autant de qualités qui suffiraient déjà à en faire l'éloge, mais s'y ajoutent encore classe, élégance, entretien de la beauté au quotidien, vision d'ensemble et tolérance, capacité de renoncement.

En écrivant ces lignes, aux termes apologétiques qu'on pourrait croire surfaits et pourtant vrais, je réalise, a posteriori, la grandeur d'attitude humaine que j'ai côtoyée en la pensant souvent normale parce que discrète.

Johanna, merci, du fond du cœur !

Et s'il fallait trouver un motto à ton geste de vie, ce pourrait être : « il a besoin de » plutôt que « ils veulent que ». Chaleur, esprit de synthèse, culte du détail, de ces riens qui font tout... autant de dons qu'aucune directive ne saurait promouvoir !

Johanna, un temps de liberté a permis à tes qualités de se développer et de s'épanouir, puisse l'avenir favoriser aussi celles de notre jeune équipe.

*Dr. Martial Vibert
Médecin responsable*

Au nom du Cercle des Amis de La Clairière

«Chaque début a sa propre magie» écrit Hermann Hesse.

Mon premier emploi à La Clairière, il y a de nombreuses années, a été celui d'une éducatrice en formation dans le Châlet avec Johanna et Alfred Siegenthaler. Dès le premier instant, j'ai aimé l'atmosphère chaleureuse qui régnait dans la maison, le contact respectueux avec les jeunes, la coopération amicale entre les employés et la hiérarchie plate de l'institution, que j'ai trouvée très moderne. En découvrant peu à peu ces vastes espaces, ce lieu de travail, cette communauté - j'ai appris à aimer et à apprécier tout cela.

La promenade quotidienne jusqu'à l'alpage le matin et les deux heures suivantes du cours de périodes avec les jeunes étaient bonnes pour mon corps, baume pour mon âme et nourriture saine pour mon esprit. Les sujets de ces cours étaient aussi variés que les gens qui vivaient à La Clairière, et chaque fois ils étaient passionnants et proches de la réalité.

Le travail avec les jeunes a été intense et stimulant, il a été une expérience très enrichissante pour moi. Je me suis toujours sentie à l'aise et prise au sérieux telle que j'étais. Cela a beaucoup renforcé ma confiance en moi, même si je ne m'en suis rendu compte que bien des années plus tard...

Lorsque j'ai quitté la Suisse romande pour retourner dans la région Bernoise, heureusement, les "voyages culturels de peinture pour les anciens jeunes" ont eu

lieu chaque année. Ils sont devenus pour moi le lien avec La Clairière, avec les anciens jeunes, les collaborateurs et les collaboratrices. A ce propos j'aimerais adresser un cordial « Merci beaucoup » à Hugo Spalinger - ces voyages sont à chaque fois de la MAGIE. Lorsqu'on m'a demandé, il y a deux ans, d'être membre du comité du "Cercle des Amis de La Clairière", j'ai tout de suite compris que j'étais prête à accepter cette tâche. Ainsi, je peux donc exprimer un peu ma gratitude. Je trouve que c'est une merveilleuse idée de soutenir ce cercle d'amis : "Vive La Clairière".

Patricia Zingarello-Schwab

Vous souhaitez plus d'informations sur le Cercle des Amis de La Clairière ? Ou même une adhésion ? Il suffit de le demander :

Association Le Cercle des Amis de La Clairière

P.A. Raphaël Despland
Esplanade 2
CH-1804 Corsier-sur-Vevey

amisclairiere@gmail.com
IBAN CH09 0900 0000 1223 2765 4
(CCP 12-232765-4)



MERCI
à toutes les personnes qui, par leur intérêt,
forment un cercle de chaleur et de bienveillance
autour de La Clairière

MERCI
aux jeunes, qui nous mènent vers l'avenir

MERCI
aux amis et aux nombreux donateurs
qui soutiennent généreusement
notre travail

*Le Conseil de Fondation,
l'équipe et la direction*

Conseil de Fondation 2018

Cardinaux François, Chailly - Président
Dovat Nicole, Palézieux - Vice-présidente
Lorenzini Loïka, Lausanne - Secrétaire

Béguelin Victor, La Tour-de-Peilz
Blanc René, Chailly
Greuter Gérard, Lausanne
Hurni Kurt, Romont
Hurni Sonja, Riaz

Kuonen Jeanne, Ecoteaux
Riolo Charles, Chamby
Vacheron Olivier, St. Légier
Yerly Bertrand, Châtel-St. Denis

Membre d'honneur: Dr méd. Frischknecht Walter, Worb

Collaborateurs présents durant l'année 2018

Altieri Paolo
Bassini Florian
Bianchetti Wanda
Bouccard Danny
Boudot Emmanuel
Boudot Françoise
Buol Grin Laurence
Byrde Emanuela
Chappuis-Kolly Ariane
De Oliveira Marilyn
Desbordes Johanna
Descombes Rémi
Dumon Rozemarijn
Faes Timothée
Fried Maïllia
Guilbaud Benjamin
Hoffmann Maura
Izzo Khadidja
Jaquet Laure
Keruel Sébastien
Lambercy Anne
Malherbe Aurélie

Margot Sandrine
Martin Sébastien
Nardin Frédérique
Panchaud Claire-Lise
Perrin Christelle
Reymond Sylvain
Ribault Rohan
Ribault Sibylle
Richard Karen
Rocci Sandrine
Roulin Mary-Laure
Seymour Samantha
Siegenthaler Alfred
Siegenthaler Celma
Siegenthaler Johanna
Subramaniam Srirangan
Taillebois Marc Alexandre
Vallotton Lucia
Veith Mathieu
Zeiter Fabienne
Zendralli Linda

Direction

Niedermann Andreas, directeur
Schuler Mariann, adjointe de direction
Kappeler Nathalie, responsable administrative

Mandats indépendants :

Catalano Joseph, finances
Duvoisin Rahel, massage
Dr Vibert Martial, médecin

Ferme thérapeutique (étroite collaboration avec La Clairière) : Bassini Florian, Faes Timothée,
Martin Sébastien, Ribault Sibylle, Beaud Gaëtan, Nyffenegger Michael, Devaud Morgane

Service civil : Faes Pierre-Alain, Schuler Silvan, Crivelli Loïc, Lambert Aurélien, Erne Jonas, Régis Benjamin

Bilan au 31 décembre 2018

Actifs	Note	2018	2017
Caisse		6 338	4 061
PostFinance, comptes courants		50 463	24 717
Banques, comptes courants		802 021	640 706
Débiteur répondant SPAS		533 272	542 918
Total c/c pensionnaires		162 088	152 548
Actifs Transitoires		61 807	77 047
Créances envers tiers		1 182	4 332
Créances résultant de prestations et de services		59 900	64 182
Total Actifs mobilisés		1 677 071	1 510 511
Immeubles construits, terminés		1 640 516	1 628 931
Construction Ferme		3 248 457	3 248 457
Mobiliers, Machines et Informatique		29 073	11 778
Véhicules		1	22 130
Titres et participations		0	4 400
Dépôt leasing et Garantie loyer		5 561	6 555
Total Actifs immobilisés		4 923 608	4 922 250
Total Actif		6 600 678	6 432 761
Passifs	Note	2018	2017
Créancier		65 989	56 392
Passifs transitoires		454 806	181 102
Comptes individuels des pensionnaires		30 887	23 036
Banque, prêt à terme		0	200 000
Emprunt		10 000	25 000
Prêts garantis par l'Etat de Vaud		2 825 574	2 839 249
Banques prêts hypothécaires		482 225	543 757
Total Fonds Etrangers		3 869 281	3 868 536
Capital de la fondation		30 000	30 000
Capital d'exploitation	3	1 128 537	1 155 385
Capital d'exploitation assimilable - réserve sur prestations de tiers		58 757	58 757
Capital d'exploitation et assimilable		1 217 295	1 244 142
Fonds de régularisation des résultats SPAS	4	15 014	15 014
Fonds anciens jeunes	5	16 560	5 015
Réserves à buts non spécifiques (dons, collectes, legs)	1	25 790	25 790
Réserves à buts spécifiques	2	992 743	1 028 490
Fonds de régularisation et réserves		1 050 107	1 074 308
Bénéfice année en cours à affecter		463 996	245 775
Total Passif		6 600 678	6 432 761

Compte de résultat pour l'exercice clôturé au 31.12.2018

Libellé cpte Crésus	2018	2017
Pension VD subvention SPAS	2 145 868	1 906 366
Résidents non subventionnés par le SPAS	1 610 617	1 664 796
Locations et intérêts	10 300	10 300
Revenus des prestations	78 656	66 146
Dons et legs à but spécifique	0	6 679
Dons et legs à but spécifique	0	79 013
Affectation des dons et legs à but spécifique	0	(79 013)
Dons et legs sans but spécifique	500	0
Total des produits	3 845 941	3 654 288
Salaires globaux	1 975 626	2 029 963
Charges sociales	369 740	340 775
Autres frais de personnel	69 464	75 841
Honoraires pour prestations de tiers	227 494	167 698
Salaires / Frais de personnel / Honoraires	2 642 325	2 614 277
Besoins médicaux	9 213	8 973
Alimentation	198 382	202 014
Entretiens ménagers	13 421	14 986
Entretiens et réparations des immobilisations	142 795	122 667
Amortissement	60 776	103 374
Petites acquisitions	259	5 026
Loyers / Leasings	33 296	44 691
Intérêts sur emprunts / intérêts et frais bancaires	4 491	7 453
Intérêts hypothécaires garantis par l'Etats	6 899	4 312
Intérêts hypothécaires NON garantis par l'Etats	8 114	8 207
Eau et énergie	71 103	70 937
Ecole et formation	84 872	87 190
Frais de bureau et d'administration	47 554	47 686
Autres charges d'exploitation	58 445	66 721
Total des charges d'exploitation	739 620	794 237
Total des charges	3 381 945	3 408 514
Bénéfice de l'exercice	463 996	245 775

Annexe aux comptes (par analogie à l'article 959 CO)

Principes de présentation des comptes et informations diverses

Principes pour la comptabilité et la présentation des comptes

La présentation des comptes est conforme au Code suisse des obligations. Les comptes annuels donnent une image fidèle de la fortune, de la situation financière et des résultats de la Fondation "La Clairière".

Les comptes sont présentés en CHF sans les centimes, il peut demeurer des différences non significatives liées aux arrondis.

Principes d'évaluations

Le principe des coûts d'acquisition ou d'exploitation est appliqué d'une manière générale à la présentation des comptes.

Les remarques suivantes s'appliquent aux postes principaux du bilan:

Liquidités	à la valeur nominale
Débiteurs	à la valeur nominale
Compte de régularisation actif	à la valeur nominale.
Immobilisations corporelles	Moyens d'exploitation : à la valeur d'acquisition moins amortissements
Capitaux étrangers à court terme	à la valeur nominale.

Représentation de la Fondation

Membres et Personnes ayant qualité pour signer		
Nom et Prénoms, Origine, Domicile	Fonctions ▼	Mode de Signature
Cardinaux François, de Châtel-Saint-Denis, à Montreux	membre du conseil président	signature collective à 2
Dovati Nicole, de Maraçon, à Païzieux	membre du conseil vice-présidente	signature collective à 2
Lorenzini Lolka, de Lancy, à Lausanne	membre du conseil secrétaire	signature collective à 2
Bianc René, de Montreux, à Montreux	membre du conseil	signature collective à 2
Frischknecht Walter, de Teufen, à Worb	membre du conseil	signature collective à 2
Greuter Gérard, d'Onex, à Lausanne	membre du conseil	signature collective à 2
Humi Kurt, de Ferenbalm, à Romont (FR)	membre du conseil	signature collective à 2
Humi Sonja, de Ferenbalm, à Riaz	membre du conseil	signature collective à 2
Vacheron Olivier, de Mont-Vully, à Saint-Légier-La Châlesaz	membre du conseil	signature collective à 2
Yerly Bertrand, de Rueyres, à Châtel-Saint-Denis	membre du conseil	signature collective à 2
Fiduciaire Christian Sutter (CH-621-1007128-5), à Monthey	organe de révision	
Niedermann Andreas, de Mosnang, à Saint-Prex	directeur	signature collective à 2 (1)

(1) avec un membre du conseil de fondation

AU 31 DECEMBRE

Actifs immobilisés et en construction

Immeubles et terrains mis en gage (Valeur comptable)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	CHF	CHF
	4 888 973.06	4 877 388.65

Informations concernant le bilan

1. Réserve à buts non spécifiques

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Solde au 1er janvier	25 789.70	55 109.70
Dons par prélèvement sur emprunt (virement sur réserve spécifique)	0.00	-30 000.00
Dons divers	0.00	680.00
Solde au 31 décembre	<u>25 789.70</u>	<u>25 789.70</u>

2. Réserves à buts spécifiques

Fond de financement des rénovations du patrimoine immobilier

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Solde au 1er janvier	69 820.95	45 000.00
Don Mariann Schuler	15 000.00	15 000.00
Campagne pour Fds de rénovation	0.00	7 040.00
Dons divers et engagement du Conseil de Fondation	0.00	2 780.95
Solde au 31 décembre	<u>84 820.95</u>	<u>69 820.95</u>

Don LORO pour achat véhicule	0.00	50 000.00
Don LORO pour achat véhicule	6 226.00	6 972.90
Don pour la construction de la Ferme Thérapeutique	901 696.15	901 696.15

2. Total Réserve à but spécifiques

<u>992 743.10</u>	<u>1 028 490.00</u>
--------------------------	----------------------------

3. Capital d'exploitation

	2018	2017
Solde au 1er janvier	1 155 384.83	1 194 985.17
Résultat de l'exercice précédent	245 774.55	-29 899.10
Ajustement valeur (titres+dépôt leasing) selon décision Conseil	-5 400.00	
Charges non admises par le SPAS (y.c. amortissement ci-dessous)	-54 017.45	-15 126.00
Produits réintégrés par le SPAS sur décompte final	-12 420.00	
Reprise par le SPAS du bénéfice de l'exercice 2017	-245 774.55	
Reprise d'amortissements non admis viré sur Fds Amortissement	44 990.00	
Ajustement Réserve sur prestations de tiers et divers		5 424.86
Solde au 31 décembre	1 128 537.38	1 155 384.83

soit CHF 312'212.--
déduit de facturation
04/2018 au SPAS

4. Fds de régularisation des résultats

	2018	2017
Solde au 1er janvier	15 013.69	47 788.69
Bénéfice (+) / Perte (-) d'exploitation année en cours	0.00	0.00
Sursis 3 ans s/affectation selon décision SPAS du 06.07.2016 - restitution SPAS	0.00	0.00
Charges non admises par la SPAS - restitution SPAS	0.00	0.00
Affectation Charges non-admises en augmentation Actifs immobilisés	0.00	0.00
Utilisation du Fds de régularisation sur exercice précédent- décision du 31.10.2017 (SPAS)	0.00	-32 775.00
Solde au 31 décembre disponible pour répartition	15 013.69	15 013.69

5. Fonds anciens jeunes

	2018	2017
Solde au 1er janvier	5 014.92	2 700.00
Réaffectation cpte 2200-9999		2 430.28
Mouvement et utilisation durant l'exercice	11 545.50	-115.36
Solde au 31 décembre	16 560.42	5 014.92

DIVERS

Le 6 juillet 2016, l'Etat de Vaud a décidé de supprimer l'allocation aux fonds d'égalisation des résultats pour une durée de 3 ans

Chamby, le 27.03.2019

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation de la**

Fondation La Clairière, Chamby
Chamby s/Montreux

En ma qualité d'organe de révision, j'ai contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation La Clairière, Chamby, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que ma mission consiste à contrôler ces comptes. J'atteste remplir les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Mon contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la Fondation contrôlée. En revanche, les vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de mon contrôle, je n'ai pas rencontré d'élément me permettant de conclure que les comptes annuels présentant un excédent de produits de CHF 463'996.03 avant décompte final avec l'Etat de Vaud, ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux directives réglementant les relations financières et comptables entre l'Etat de Vaud et les Institutions vaudoises subventionnées.

Monthey, le 29 mars 2019

Christian Sutter

Expert-comptable diplômé

Annexe : comptes annuels signés